

Lettre d'information communale N°19

Bienvenue sur notre Commune

Edito du Maire



Depuis le début de la crise sanitaire du COVID-19, de très nombreuses actions ont été réalisées par votre Mairie mais aussi par l'ensemble des élus, des bénévoles, des associations, des commerçants, des entreprises, des agriculteurs de notre Commune. Je constate aussi votre implication où le maître mot est « la solidarité ». Je renouvelle mes remerciements auprès de vous tous. Le confinement mis en place est particulièrement bien respecté sur notre Commune. En effet, c'est le constat qui ressort après de nombreuses opérations de contrôle réalisées par votre serviteur et la Gendarmerie avec qui je suis en contact très étroit. Je vous remercie vraiment de respecter la consigne du « restez chez vous » car elle permet de limiter très fortement le nombre de cas. Je vous invite, pour la sécurité de tous, à continuer à respecter ce confinement jusqu'au 11 Mai.

Malgré cela, nous constatons encore une propagation importante du « coronavirus ». La santé des personnes est toujours en danger ! Notre population doit aujourd'hui se protéger et surtout respecter les « mesures barrières » sanitaires qui nous sont données par le Gouvernement mais aussi par les hautes autorités médicales et scientifiques de notre Pays. Les personnes les plus vulnérables à cette maladie, sont en général celles qui sont les plus âgées, ou qui présentent des signes inquiétants de faiblesse morale ou physique. C'est ainsi que nous avons décidé de distribuer à chacune d'entre elles un masque alternatif en tissu, qui leur permet, maintenant de se protéger et surtout de protéger les autres, lors notamment, de leurs déplacements à l'extérieur. Ce masque doit être porté 4 heures au maximum et ensuite il doit être lavé à 60° avant de le réutiliser. 219 personnes ont pu bénéficier de ce masque, qui leur a été porté en fin de semaine dernière.

Ces masques ont été confectionnés par une équipe formidable de couturières bénévoles Saint Laurentaise. Je les remercie très sincèrement pour leur dévouement. Dans cette dynamique nous souhaitons maintenant fournir un masque à toute la population Saint-laurentaise. C'est ainsi que nos couturières se sont remises au travail pour en produire 1500 environ. La distribution de ces masques se fera à partir du Jeudi 30 Avril en Mairie. Les dates et horaires de distribution sont notés dans cette lettre d'information. D'autre part, nous avons appris récemment que des masques seront fournis par la Région Auvergnnes Rhône-Alpes, dont le Président Laurent WAUQUIEZ a pris la décision d'en acheter pour chaque habitant. Je me réjouis d'une telle décision car ces masques que nous vous distribuerons, compléteront, ceux que nous vous donnons aujourd'hui. (Distribution possible aux alentours du 21 Mai 2020). Je souhaite vraiment que vous utilisiez ce masque car votre santé est en jeu ainsi que celle des autres. Ce serait aussi une grande reconnaissance, auprès de nos couturières, de le porter.

Conscient des épreuves que nous traversons tous ensemble, Je ne doute pas que vous saurez respecter les mesures gouvernementales : « Sauvez des vies, restez chez vous ». Notre solidarité, notre civisme, permettront j'en suis sûr, de surmonter les défis que nous impose cette crise sanitaire mondiale.

Le Conseil Municipal et moi-même restons à votre écoute.

Votre Maire
Pierre **VARLIETTE**

Économie

Le marché Forain

Le **MARCHE FORAIN** est maintenu les lundis de 7h30 à 13h00 Place du Plâtre et Avenue des 4 Cantons.

Vous trouverez les forains de commerces alimentaires et de plants.

Ce marché hebdomadaire a pu ouvrir sur arrêté préfectoral dérogatoire avec la mise en place d'une organisation et d'une surveillance permettant de respecter les règles sanitaires et de limiter le regroupement à moins de 100 personnes sur l'aire délimitée pour les étals.

Des mesures d'accès ont été mises en place.

Le personnel communal est là pour vous aider à vous orienter et veiller à l'application des consignes qui nous ont été imposées par la préfecture :

- **Respecter les entrées et sorties.**
- **Respecter une distance d'un mètre entre chaque client et le sens de la file d'attente indiqué par le commerçant.**
- **Ne pas toucher la marchandise.**
- Vos commerçants vont vous servir.**
- **Pas de regroupement, de discussion.**

Le marché du samedi matin est suspendu.

Le marché aux veaux

Communiqué du 20/04/2020

Suite à une grande réflexion avec des agriculteurs apporteurs et des commerçants en bestiaux fréquentant régulièrement le marché, nous avons décidé de rouvrir notre halle aux veaux à partir du **Lundi 27 Avril 2020**.

Par contre cette réouverture engendrera un nouveau fonctionnement pour pouvoir répondre rigoureusement aux « mesures barrières » sanitaires demandées dans le cadre du COVID-19. **L'entrée sera bien-sûr interdite à tout public.**

Il s'agira là d'une nouvelle organisation provisoire du marché et nous reviendrons à « la vente de gré à gré », dès que la situation sanitaire sera revenue normale.

**« Réouverture du marché
aux veaux sous
conditions sanitaires
strictes sans public ».**

Le marché sera ouvert à **partir de 9h30**. Les ventes se feront, une par une, à l'intérieur de la halle. L'apporteur déchargera son veau à proximité du ring où seront placés les commerçants en bestiaux, de part d'autre (un seul acheteur par société sera présent). La vente pourra ensuite commencer.

Le négociateur du marché demandera à l'apporteur son prix de base (en euro) puis commenceront les annonces de prix, par les acheteurs (système de vente du cadran dans certains marchés). Ils auront une plaquette pour valider les annonces, le dernier à avoir sa plaquette levée remportera la transaction, si l'apporteur est d'accord (en cas de désaccord un deuxième passage sera autorisé).

Les veaux seront ensuite emmenés par une personne de l'organisation, directement au camion du négociant si la transaction est validée. Les veaux ne devront pas avoir de vices cachés sinon l'acheteur pourra refuser l'animal (étant donné qu'il ne peut les toucher).

L'apporteur ira ensuite se garer sur le parking de la place du Marché, pour remplir sa feuille de désinfection distribuée à l'entrée de la halle ainsi que la facturation à remettre dans le casier correspondant à l'acheteur qui se situera sous l'avancée à proximité des escaliers de la mezzanine (des personnes seront présentes pour vous guider). **Aucun droit d'entrée au marché ne sera demandé ce lundi.**

La présence de tous les acteurs économiques pour relancer le marché aux veaux est indispensable pour retrouver un cours du marché cohérent. Cette organisation est temporaire avant de retrouver le son de la cloche, quand les nouvelles mesures le permettront.

Économie – Le Commerce

Commerces ouverts et à venir

SPAR

- 8h00-12h30 lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
- 8h30-12h30 dimanche
- 15h00-19h00 lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi

Plus de demande de livraison à domicile.

Contact 04 74 26 56 18

Boucherie GEAY

(horaires modifiés)

- 7h30-12h30 lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
- 15h00-18h00 mercredi au samedi
- 7h30-12h00 dimanche

Fermeture : lundi après-midi, mardi toute la journée et dimanche après-midi

Contact : 04 78 64 55 08

Tabac Presse VILLECOURT

(horaires modifiés)

- 7h00-12h00 lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
- 17h00-19h00 lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
- 8h00-12h00 dimanche

Fermeture le dimanche après-midi

Contact 04 74 70 57 99

O' LA VAP

(horaires provisoires depuis le 20/03/20)

10h/12h et 15h/18h lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi

Contact : tél :06 50 82 49 75 /04 78 22 38 82

Boulangerie DUCREUX (aucun changement)

- 6h30-19h00 lundi, jeudi, vendredi, samedi
- 6h30-13h00 dimanche

Fermeture : mardi et mercredi

Contact 04 74 70 51 75

Boulangerie DUMAS (aucun changement)

- 6h30-19h00 lundi, mardi, mercredi, samedi
- 6h30-16h00 dimanche

Fermeture : jeudi et vendredi

Contact 04 74 26 52 55

Pharmacie TOURNIER (aucun changement)

- 8h30-12h00 lundi
- 9h00-12h00 mardi, mercredi, jeudi, vendredi
- 14h30-19h00 lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
- 8h30-12h30 samedi

Contact 04 74 70 50 15

AUX PRODUITS D'ANTAN (horaires modifiés)

- 09h00-12h00 lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
- 15h00-18h00 lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi

Fermeture : mardi, dimanche

Contact 04 74 26 55 07

Restaurant JEAN FRANCOIS (activités modifiées)

Propose des plats à emporter sur commande

Contact 04 74 70 50 18

Etablissement MARTINIERE « La Bonne Cave » (aucun changement)

9h00 – 12h00 Lundi, samedi

Sur demande livraison à domicile

Contact 04 74 70 50 35

Économie – Le Commerce

PIZZA JO

A partir du vendredi 1^{er} mai : Pizzas à emporter
ouverture seulement les vendredi et samedi soirs
jusqu'au 11 mai

Après le 11 mai 2020 : rythme plus normal

Commandes obligatoires uniquement entre 16h30 et 18h30

Mise à disposition des commandes selon l'horaire
communiqué à la prise de commande entre 19h et
21h, le soir même.

Contact : 04 72 19 66 37

LES TRESORS DE LA NATURE

7h30 – 13h00 lundi sur le marché

8h à 12h samedi à la ferme

Contact : 04 74 26 50 40 – 06 65 70 87 75
lestresorsdelanature@laposte.net

GAEC DE LA CONCHE

7h30 – 13h00 lundi sur le marché

Contact : 04 74 26 51 52

GAYET BLAD

vente en ligne
Produits Bio et Locaux : légumes, fruits, produits
laitiers, viandes, boissons, épicerie

Contact : 06 80 42 92 44
ggayet@terre-net.fr
site internet www.gayet-blad.fr

Quincaillerie BE A BA

À partir du 11 mai 2020

Sur rdv ouverture magasin possible

Contact 06 89 54 30 29 – 04 74 70 51 74

GARAGE MICHAUD (horaires et jours modifiés)

08H00 – 12h00 du lundi au vendredi
14h00 – 18h00 du lundi au vendredi

Fermé le samedi matin

Contact : 04 74 70 50 56

ST LAURENT VIANDES:

- 8h00-12h00 lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
 - 13h30-17h30 lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
 - A la demande : samedi
- Contact 04 74 70 56 15

EURL CHARCUTERIES DES 2 VILLAGES

7H00 - 12H30 du lundi au jeudi
13h30 - 17h00 du lundi au jeudi
7h00 – 13h00 vendredi

Contact 04 72 57 87 46

LA FERME DU GRAND CHEMIN

Éleveur et producteur de volailles fermières vente à
la ferme sur commande

Contact : 06 79 51 86 52

GAMME VERT VILLAGE

À partir du 21 avril 2020

9h à 12h tous les matins de la semaine

Contact : 04 74 70 50 26

CHASSE PECHE PASSION

À partir du 11 mai 2020

Ouverture magasin possible selon les mesures
barrières et gouvernementales

9h00 – 12h00 et 14h30 – 19h00 du lundi au vendredi
9h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00 samedi

Contact 04 72 19 75 38

GARAGE BOUCHUT (aucun changement)

08H00 – 12h00 du lundi au vendredi
14h00 – 18h00 du lundi au vendredi

Fermé le samedi matin

Contact : 04 74 26 58 07

Économie – Le Commerce

CAISSE D'ÉPARGNE (horaires et jours modifiés)

Sur RDV et pour les urgences téléphoniques

09H15 – 12H30 du mardi au samedi
13h30 – 17h00 du mardi au vendredi
Fermé le lundi

Contact : 04 27 84 19 89 ou lignes directes téléphoniques et mails des conseillers

BRIN DE FOLIE (modification de fonctionnement)

Vente de prêt-à-porter, décoration, senteur et mercerie...

Brin de Folie est disponible pour les clientes au 06 07 51 84 44 de 10h00 jusqu'à 19h00.

Visualisation en direct ou en replay : se connecter sur Facebook, aller sur la page @brindefolie.conceptstore liker la page et suivre les publications.

Pour tout achat, les livraisons sont possibles à domicile ou en retrait au magasin Spar de St Laurent ou soit à la boutique sur rdv.

Paiements acceptés par espèces, chèque ou carte bancaire paiement sécurisé.

LA POSTE (modifications horaires et jours d'ouverture)

À partir du lundi 20 avril 2020, ré ouverture de l'agence de Saint-Laurent-de-Chamousset

9h00-12h00 Lundi et jeudi uniquement

CREDIT AGRICOLE CENTRE EST (horaires et jours modifiés)

Au public avec dispositif sanitaire

09H00 – 12H00 du lundi au vendredi

Permanence téléphoniques et mails

8h30 – 12h00 et de 14h00-17h45 du lundi au vendredi
Fermé le samedi

Contact : 04 74 26 10 01

JUST'UN REGARD OPTICIEN (modification de fonctionnement)

À partir du lundi 11 Mai 2020, ré ouverture du magasin.

Pour limiter le nombre de client en magasin, et afin d'appliquer les gestes barrières, il est conseillé de **prendre rendez-vous** au **04 74 26 50 53** ou par SMS au **07 88 34 96 45**.

Pour assurer la sécurité de la clientèle, votre opticien met en place des protocoles d'hygiène adaptés à la situation. Et pour les plus fragiles, il est prévu de se déplacer jusqu'à eux pour limiter les risques de contact.

En attendant la réouverture une permanence est assurée pour les urgences.

Contact au 07 88 34 96 45

mail stlaurentch@justunregard.com.

« Les autres commerces (salons de coiffures, salons d'esthétiques, maroquinerie, photographe, etc... attendent les mesures sanitaires gouvernementales permettant l'ouverture de leur commerce.

Une communication à cet effet sera émise dès que possible individuellement ou via les différents réseaux de communication »

Association

Service d'Aide à la Vie Associative

La vie associative est en suspens depuis plus d'un mois, dans le contexte actuel, comment faire des projets, des partenariats...

La Croix-Rouge, la MJC, la bibliothèque et d'autres associations sont suivies pour une aide à la réflexion sur leurs ajustements quotidiens.

Un tour d'horizon de toutes les associations face à la situation actuellement est en cours, pour ainsi faire remonter et mettre en relief d'éventuels besoins qui émergeraient.

Ce service de la mairie reste actif.

Il est possible de contacter Caroline par mail (c.costantini@saint-laurent-de-chamousset.fr) avec la possibilité d'être appelé.

Les jours de permanences sont toujours les jeudis et les vendredis.

Caroline reste à l'écoute pour toute question et accompagnement.

Caroline COSTANTINI

Aide à la Vie Associative

Mairie de St Laurent de Chamousset

Permanences : Jeudis et Vendredis

c.costantini@saint-laurent-de-chamousset.fr

Solidarité

Activités coutures

Les ateliers coutures à domicile s'activent toujours. Après un appel aux dons de draps à la population des équipes de couturières solidaires ont confectionné des « Sur-blouses » pour les soignants des hôpitaux de Saint Laurent et Haute-Rivoire mais aussi pour les intervenants de l'ADMR. Au total 600 « Sur-blouses » ont pu être cousues rapidement dont 150 par les bénévoles des communes de Saint Clément les Places et de Haute Rivoire.

Nos couturières bénévoles poursuivent leurs ouvrages en confectionnant des masques pour la population de Saint-Laurent-de-Chamousset qui leur seront distribués prochainement (voir article ci-dessous).

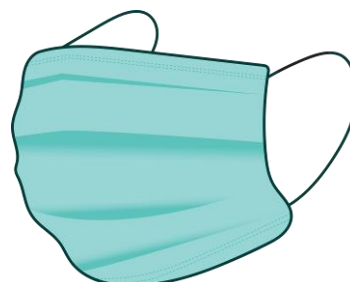
Bravo pour cet élan de générosité et de solidarité.

La municipalité de Saint Laurent vous remercie sincèrement pour avoir répondu massivement à l'appel aux dons de tissus et elle remercie aussi nos bénévoles couturières.

Distribution de masques

La distribution des masques pour la population se fera lors de permanences en mairie suivant les jours et horaires suivants :

- Jeudi 30 avril 2020 9h00 à 12h00
- Lundi 04 mai 2020 9h00 à 12h00
- Mardi 05 mai 2020 9h00 à 12h00
- Mercredi 06 mai 2020 9h00 à 12h00
- Jeudi 07 mai 2020 9h00 à 12h00



Environnement

Un peu de civisme !

Face à la recrudescence des abandons de déjections canines commis par nos amis les bêtes constatées sur les trottoirs de notre village, la mairie lance un appel au bon sens en cette période de crise sanitaire « pour que la commune conserve son cadre de vie agréable, convivial et sanitaire ».

Le confinement oblige certes des sorties dans un périmètre restreint pour tous y compris nos amis les chiens, mais nous autorise à respecter les trottoirs de notre village en ramassant les déjections que nos compagnons à quatre pattes ne peuvent pas faire eux-mêmes.

Les trottoirs ne sont pas des toilettes publiques canines.

Il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier).

Les propriétaires de chien doivent faire preuve de respect.

Les déjections canines, effectuées sur la voie publique et non ramassées par le maître de l'animal, sont verbalisables d'une contravention de 2^{ème} classe soit un timbre amende de 35 €. (Article R48-1/3 alinéa Code Pénal).



Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères et des sacs jaunes (une semaine sur deux) est maintenu aux jours et aux heures habituelles.

Merci de respecter strictement les consignes de dépôts afin de faciliter le travail des agents en charge du ramassage. Tout dépôt sauvage de déchets sera verbalisé.

Modification du ramassage des ordures ménagères et sacs jaunes :

Pour le vendredi 1^{er} mai 2020 : collecte des sacs noirs avancée au **jeudi 30 avril 2020**.

Pour le vendredi 8 mai 2020 : Collecte des sacs noirs avancée au **jeudi 7 mai 2020** et des sacs jaunes repoussée au **mercredi 13 mai 2020**.

Attention exceptionnellement :

les sacs doivent être sortis la veille au soir ou le matin de la collecte à 6h00

Informations communautaires

Les Maisons des Services restent à votre écoute

Pendant la période de confinement, les Maisons des Services à Saint Symphorien sur Coise et à Saint Laurent de Chamousset maintiennent des permanences téléphoniques aux horaires d'accueil habituels du lundi au vendredi :

Au 04 78 19 05 14 sauf le jeudi après-midi

Au 04 74 26 50 78 sauf le jeudi et le vendredi après-midi.

Réponses à vos questions et vous accompagnons dans vos démarches administratives également par mail : mds@cc-mdl.fr

Déchèteries

À partir de **lundi 27 avril 2020**, réouverture des déchèteries de Montrottier/Saint Martin en Haut sous conditions
Infos au 04 78 19 08 62 – montsdulyonnais.fr .

Déchèterie les Auberges - 69770 Montrottier 04 74 70 21 48

Horaires Du 1^{er} avril au 31 août

Du lundi au jeudi : 14h à 18h15

Vendredi : de 8h à 11h45 et de 13h30 à 18h15

Samedi : de 9h à 12h15 et de 13h15 à 15h45

Dimanche Fermé

www.cc-montsdulyonnais.fr

Votre déchèterie rouvre ses portes aux horaires habituels




Modalités d'accès



Accès réservé aux usagers de la CCMDL, un **justificatif de domicile de moins de 3 mois est obligatoire** et vous sera demandé à l'entrée.

Limitation dépôts par jours :

- > 4 m³ pour les professionnels
- > 1 m³ pour les particuliers

Les déchets acceptés

(liste pouvant évoluer)



DÉCHETS VERTS



DÉBLAIS / GRAVATS



CARTONS



MÉTAUX



PILES ET
ACCUMULATEURS



LAMPES



RADIOGRAPHIES



POLYSTYRÈNE



ECRANS



GROS ÉLECTROMÉNAGER



PETITS APPAREILS
MÉNAGERS



PLASTIQUES



Possibilité de se voir refuser l'accès si les bennes sont pleines ou si l'horaire de fermeture est atteint.

Consignes sanitaires

- > **Respecter les gestes barrières**,
ne pas se tenir à moins d'un mètre des gardiens et des autres usagers
- > **Limitation à 4 véhicules maximum sur site**
- > Le gardien ne peut pas vous aider au déchargement
- > Veiller à n'avoir **aucun contact avec les équipements du site, prévoir votre balai, pelle...**
- > Afin de limiter le temps d'attente, organisez par catégorie de déchets vos apports

Directeur de publication : Pierre VARLIETTE
Rédacteurs : La Commission communale Communication
Imprimé en 950 exemplaires
Illustrations : images libres de droit- image-libre.com -
pixabay - photos de la mairie

Vente interdite - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Nous sommes sur le Web !

Rendez-nous visite à l'adresse :

www.saint-laurent-de-chamousset.fr/

ou panneapocket